



ASSOMPTIONNISTES EN PAROISSE

Points de repère



PREFACE

Dans l'histoire de notre Congrégation, peu de choses ont été dites à propos du travail des Assomptionnistes en paroisse. Et ce qui a été dit n'a peut-être pas toujours été très utile. Or, l'absence d'une réflexion substantielle sur le ministère paroissial dans la Congrégation est particulièrement regrettable alors que tant de religieux, aujourd'hui, sont engagés dans cette mission. D'un certain point de vue, la Congrégation n'a pas pris ce travail au sérieux. En revanche, on pourrait rappeler que la Congrégation n'a investi autant, en termes de personnel, dans aucune autre forme de travail apostolique.

Il me semble que nous sommes en train de réaliser des progrès importants pour ce qui regarde notre réflexion sur ce sujet. Ce manuel, préparé pendant de longs mois par un groupe de religieux qui travaillent en paroisse et qui ont tenu compte des suggestions de confrères travaillant dans d'autres apostolats, a réussi à dépasser le stade d'une simple justification de la présence d'Assomptionnistes en paroisse et s'est attaqué à la question de savoir comment nous pouvons vivre comme religieux assomptionnistes et accomplir un véritable travail assomptionniste dans une paroisse, aujourd'hui. On peut espérer que l'attention renouvelée qui sera portée sur le P. d'Alzon à l'occasion de la célébration du bicentenaire de sa naissance permettra d'enrichir encore cette réflexion.

Ma récente lettre sur le sacerdoce des religieux (« *Une force prophétique* ». *Vocation religieuse apostolique et ministère sacerdotal*, octobre 2008) abordait la nature prophétique et missionnaire de la vie religieuse en général et du sacerdoce des religieux en particulier. Eu égard aux besoins de l'Eglise d'aujourd'hui, des religieux font bien en répondant à un appel à servir en paroisse, mais, si je ne me trompe, ils devraient le faire en tant que religieux, non seulement par respect pour leur enga-

gement d'hommes vivant la vie consacrée en communauté, mais aussi avec une visée missionnaire particulière. C'est en cela que réside le don spécial qu'ils peuvent apporter à l'Eglise locale. Agir autrement n'empêcherait pas de fournir une contribution valable à l'Eglise, mais ce serait celle à laquelle sont appelés les membres du clergé diocésain.

Ce manuel est un essai d'animation de nos frères qui travaillent dans cet important ministère ecclésial. Il ne s'agit certainement pas du dernier mot sur la question, mais, parallèlement à ma lettre récente, il présente quelques orientations importantes pour l'avenir par rapport à un champ apostolique dans lequel nous continuerons à être engagés de manière significative. Mon espoir, comme celui des auteurs de ce travail, est que dans chaque communauté paroissiale, religieux et laïcs assomptionnistes puissent réfléchir ensemble sur cette question, tout en restant ouverts aux orientations que pourrait nous indiquer l'Esprit Saint dans les prochaines années. Un tel effort viendra particulièrement à point pour nous dans le contexte du Chapitre Général qui se tiendra en 2011.

En mon nom et au vôtre, je voudrais remercier le P. Emmanuel Kahindo Kihugho, qui a piloté ce projet depuis le commencement, et les confrères avec lesquels il a collaboré : les pères Guy Clerc, Luis Ramón Rendón, Protais Kabila, et Daniel Tedeschi. Puisse un si bon travail porter du fruit pour le Royaume.

Richard E. Lamoureux, a.a.
Supérieur Général

Rome, le 25 Octobre 2009
Dimanche de la Mission

INTRODUCTION

Historique du ministère paroissial à l'Assomption

1. Notre spiritualité et notre apostolat prennent source et force dans l'Évangile, dans l'œuvre et l'exemple de notre père saint Augustin et de notre Fondateur, le P. Emmanuel d'Alzon.
2. Augustin rêvait d'une vie communautaire, fraternelle, tournée vers Dieu dans la prière, passionnée par la recherche de la sagesse, méditant les Saintes Écritures jour et nuit. Ce rêve prit forme dans plusieurs essais de vie communautaire avant et après son baptême, à l'âge de 33 ans. Un jour, au cours d'un voyage à Hippone, il est surpris par le peuple de Dieu qui l'acclame pour qu'il devienne leur évêque. Malgré lui, contraint et forcé, il accepte cette lourde charge par amour de l'Église. Cependant, il met tout en œuvre pour continuer la vie communautaire avec les autres prêtres, et cela jusqu'à sa mort.

Prêtre diocésain, Emmanuel d'Alzon était bien inséré dans l'Église locale du diocèse de Nîmes qu'il servit presque toute sa vie comme Vicaire général. Cependant, sa vision était aussi large et universelle que l'Église. Comme le fait remarquer le P. Richard Lamoureux, son but était le renouveau de l'Église (pas simplement du diocèse de Nîmes) et la transformation de la société (même au-delà des frontières de la France). Mû par cette vision, Emmanuel d'Alzon sent l'appel à la vie religieuse et fonde notre Congrégation pour atteindre son objectif. Tout en restant Vicaire général, il se transfère au Collège de l'Assomption de Nîmes et poursuit son combat « universel » avec ses nouveaux confrères à

travers plusieurs œuvres et fondations. Parmi toutes ces fondations, nous ne comptons qu'une seule paroisse (à Alès), où les Assomptionnistes menaient une « vie de missionnaires diocésains » comme coordinateurs des projets apostoliques de toute la région, en particulier parmi les jeunes¹. Connaissant les réalités diocésaines et la vie religieuse, il en apprécie la différence et souligne l'importance de respecter la distinction entre les deux vocations².

3. C'est surtout avec le Chapitre Général assomptionniste de 1906 que le ministère paroissial constitue dans l'Assomption une des stratégies pour donner chair à la vision du P. Emmanuel d'Alzon.

Depuis lors, cette orientation apostolique au service des Églises locales est bien confirmée par l'engagement de nombreux Assomptionnistes en paroisses³ :

- paroisses anciennes et nouvelles fondées par des Assomptionnistes,
- paroisses ou secteurs paroissiaux qui nous sont confiés par les évêques,
- paroisses anciennes dont les pratiquants se renouvellent complètement,
- paroisses liées à un sanctuaire, à un établissement scolaire, à une structure médicale, à une maison de formation,
- paroisses rurales et urbaines,
- Assomptionnistes envoyés comme vicaires ou « prêtres in solidum » dans une équipe diocésaine, religieux prêtres et frères à temps plein ou à temps partiel...

¹ P. Richard Lamoureux, « Une force prophétique ». *Vocation religieuse apostolique et ministère sacerdotal*, Rome, 1^{er} octobre 2008, p.11.

² Lire en Annexe I, les lettres du P. Emmanuel d'Alzon du 7 et du 10 juillet 1853 à Mère Marie-Eugénie de Jésus.

³ En 2008-2009, environ 80% des religieux sont impliqués dans un apostolat paroissial.

4. La décision du Chapitre de 1906 relative aux paroisses et à l'Église locale pourrait apparaître comme un abandon de la vision apostolique large du P. d'Alzon et de son souci de ne pas confondre le travail du religieux avec celui du clergé diocésain. Cependant, la « fidélité créative » à laquelle nous sommes appelés par *Vita Consecrata* nous fait comprendre la tension qui existe entre ces deux orientations apparemment contradictoires, mais aussi nous fait voir comment la décision du Chapitre peut être une réponse à la fois fidèle et créative à l'intuition du Fondateur.
- Créative, en ce sens qu'elle mût la Congrégation dans un champ apostolique que le Fondateur n'avait pas envisagé. Fidèle, par le fait que le P. d'Alzon était ouvert aux besoins de l'Église.

L'engagement des Assomptionnistes en paroisse fait donc partie de leur vie; mais en même temps il soulève deux questions :

- qu'est-ce qui justifie et fonde cet engagement paroissial ?
- comment l'Assomption marque-t-elle son engagement paroissial du don qui lui a été confié, c'est-à-dire de notre charisme assomptionniste?

Prenant en compte ces deux questions, le présent document veut éclairer et guider les religieux assomptionnistes qui travaillent à la mission de l'Église en paroisse.



Sanctuaire de Lourdes à Santos Lugares (Buenos Aires)

I. LA RAISON D'ETRE DE L'ASSOMPTION EN PAROISSE

« Notre vie spirituelle, notre substance religieuse, notre raison d'être comme Augustins de l'Assomption se trouve dans notre devise : Adveniat regnum tuum. L'avènement du règne de Dieu dans nos cœurs [et] dans le monde... quoi de plus simple !, quoi de plus vulgaire, si j'ose dire ainsi, que cette forme de l'amour de Dieu... Si, à cet amour principal, vous ajoutez l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'amour de la Sainte Vierge sa Mère et de l'Eglise son épouse vous connaîtrez sous son expression la plus abrégée l'esprit de l'Assomption »⁴.

5. Notre devise « ADVENIAT REGNUM TUUM » en nous et autour de nous est à la base de notre engagement apostolique dans le monde, ce monde que Dieu a tant aimé « *qu'il a envoyé son Fils unique... non pour condamner le monde, mais pour que par Lui le monde soit sauvé* » (Jean 3, 16-17).
6. Au début de ce 21^{ème} siècle, dans ce monde s'observent des évolutions souvent rapides, des changements profonds qui marquent les mentalités et les comportements de tous : enfants, jeunes et adultes⁵. Ces évolutions portent en elles des aspects positifs et négatifs. Nous en nommons quelques-uns :
 - la transformation profonde de la structure familiale,
 - la valorisation de la personne et de sa liberté,

⁴ Emmanuel d'Alzon, Instruction prononcée à la clôture du Chapitre général des Augustins de l'Assomption, 17 septembre 1868, dans *Ecrits Spirituels*, 130-131.

⁵ Lire à ce propos, *Gaudium et Spes*, 40-45.

- la valorisation de la justice et des droits de l'homme,
- les questions éthiques du début et de la fin de la vie,
- les évolutions technologiques qui facilitent la communication,
- la mondialisation et les solidarités internationales,
- l'enrichissement croissant des uns et l'appauvrissement grandissant des autres,
- l'extension de l'islam sous toutes ses formes,
- la déchristianisation de nos sociétés et le sécularisme,
- la multiplication des sectes et des groupes évangéliques,
- la permanence des manifestations de religiosité populaire autour de saints régionaux, dans des lieux de pèlerinage, des sanctuaires, des chapelles,
- la diminution des vocations aussi bien à la vie religieuse qu'à la vie sacerdotale.

7. Qu'elles soient universelles ou propres à chaque pays, ces évolutions sont autant de défis que d'appels qui nous sont adressés. Pour y répondre, les Assomptionnistes sont éclairés par la Parole de Dieu et guidés par la mission de l'Église dans le monde :

- l'annonce du Royaume de Dieu et la proclamation de Jésus Christ, Fils de Dieu et Sauveur du monde,
- la célébration des sacrements et la vie liturgique,
- le service de la charité et la promotion humaine.

8. Cette mission est celle que le Père a confiée à son Fils et dont Luc décrit le programme en ces termes :

L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur. Il replia le livre, le rendit au

servant et s'assit. Tous dans la synagogue tenaient les yeux fixés sur lui. Alors il se mit à leur dire : "Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture" (Luc 4,16-22).

A son tour, le Fils confie cette mission à l'Église en ces termes : « *Tout pouvoir m'a été donné sur la terre. Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, en leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin des temps* » (Mt 28, 18-20).

9. Comme le rappelle le concile Vatican II à la suite de saint Paul, cette mission n'est pas réservée seulement aux pasteurs ; elle est l'œuvre de tous les baptisés⁶.
10. La paroisse, comme communauté des croyants qui témoignent du Christ dans le monde, est un des lieux où cette réalité fondamentale de l'Église, Corps du Christ, prend chair et devient visible au milieu du monde⁷, souvent avec des couleurs et des résonances particulières selon les cultures et les traditions propres à chaque pays : « Communauté paroissiale », « Communauté chrétienne », « Communauté de communautés », « Famille de Dieu », « Famille des familles », « Peuple de Dieu » ...
11. De cette manière, en fidélité avec la vision apostolique large de notre Fondateur, notre engagement en paroisse s'inscrit dans cette mission de l'Église reçue du Christ, à savoir « rassembler toutes les femmes et tous les hommes dans le Peuple de Dieu », en annonçant « le Royaume de Dieu en nous et autour de nous »⁸, Royaume des prophètes, des prêtres et des rois. Cependant, fidèles à l'intuition du Fondateur, les Assomptionnistes auront, même en pa-

⁶ *Apostolicam actuositatem* ; *Lumen Gentium*, 30-38 ; *Christifidelis Laici*, 27.

⁷ 1Co 12, 4-29; *Sacrosantum Concilium*, 42 ; *Christifidelis Laici*, 26.

⁸ *Règle de Vie*, 13 et 1.

roisse, toujours le cœur large et les yeux ouverts aux apostolats d'évangélisation qui sont parfois inhabituelles dans l'Église locale⁹, notamment :

- la pastorale des jeunes,
- des apostolats qui favorisent le dialogue avec les autres chrétiens et les autres religions,
- des apostolats missionnaires ou d'évangélisation envers ceux qui sont loin de la communauté paroissiale ou envers ceux qui ne connaissent pas Jésus-Christ,
- une mission dans un contexte social problématique (auprès d'une communauté importante d'immigrés, de « squatters » ou des enfants de la rue, par exemple)...¹⁰

⁹ Cf. *Vita Consecrata*, 78.

¹⁰ P. Richard Lamoureux, « Une force prophétique ». *Vocation religieuse apostolique et ministère sacerdotal*, p.16.

II. LA MANIERE ASSOMPTIONNISTE D'ETRE EN PAROISSE

« Assomptionnistes, nous sommes des religieux vivant en communauté apostolique. Fidèles à notre fondateur, le Père Emmanuel d'Alzon nous nous engageons avant tout à travailler à l'avènement du Règne de Dieu en nous et autour de nous »¹¹.

1. La Vie Communautaire

12. La paroisse assomptionniste est confiée aux Assomptionnistes, parmi lesquels un confrère est nommé curé, comme dans toute paroisse et selon le droit canon, par l'évêque sur proposition du provincial. Il est membre d'une communauté religieuse assomptionniste, qui se rassemble et vit à l'image des premières communautés chrétiennes (Actes 2,42-47) et selon notre *Règle de Vie* (n° 1-12).
13. Aussi,
 - a) La communauté est sous la responsabilité d'un supérieur local, qu'il soit curé ou non.
 - b) Le chapitre local et les réunions communautaires gardent toute leur importance :
 - pour établir et évaluer la vie communautaire,
 - pour définir les temps de prière commune (offices, eucharisties, recollections, ...), le partage des repas, les moments de détente,
 - pour planifier des rencontres autour de la Parole de Dieu, sur les textes propres à l'Assomption, sur la vie de foi, la prière, l'apostolat, le partage des biens,

¹¹ *Règle de Vie*, 1.

- pour inciter à la formation permanente et à un bon équilibre de vie de chaque membre,
 - pour planifier la vie et le projet apostoliques, avec la participation de tous les religieux, frères et prêtres, en y associant si possible les laïcs assomptionnistes et les agents pastoraux.
- c) Il importe de veiller :
- à la juste séparation des finances, des biens, des lieux communautaires et paroissiaux,
 - à la bonne gestion des personnes employées par la communauté et par la paroisse, selon la législation en vigueur dans chaque pays.

14. Notre vie communautaire est la grâce qu'il nous est donné de vivre et de partager. Elle donne un caractère spécial à notre mission en paroisse et nous oriente vers des apostolats qui rassemblent les fidèles laïcs dans l'esprit des Actes des Apôtres, chapitres 2 et 4 : *“La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme.”* (Actes 4,32). Elle est donc un bien pour nous et pour toute l'Eglise. De cette manière vie commune et apostolat s'enrichissent et se complètent.

2. Une vie Apostolique Communautaire – « Apôtres pour les fidèles, fidèles avec les fidèles »

*« Nous prenons pour devise ces mots de l'oraison dominicale : *Adveniat Regnum Tuum, et ces paroles de l'office : Propter amorem Domini Nostri Jesu Christi. L'avènement du Règne de Jésus-Christ pour nous et le prochain, voilà ce que nous nous proposons avant toutes choses.* »¹²*

15. Au service de l'Église locale, la communauté assomptionniste élabore un projet pastoral tourné vers la mission,

¹² Emmanuel d'Alzon, *Constitutions* de 1865, chap. I, 1-2.

avec les membres des conseils, des équipes pastorales, des services paroissiaux, en s'en référant à l'ensemble de la communauté chrétienne.

Cependant, les actions et les initiatives apostoliques, liturgiques, spirituelles seront nourries aussi par les traits de notre spiritualité¹³.

16. a) **l'esprit de famille et de communion** : en paroisse, il s'exprime et se développe notamment par :

- le souci de l'unité et de la fraternité. La communauté assumptionniste en paroisse est là pour promouvoir la communion entre les laïcs et les religieux d'une part, entre les laïcs eux-mêmes d'autre part. Ce qui exige d'abord de la part des religieux un témoignage de vie fraternelle ;
- la responsabilité des laïcs dans le projet pastoral de la paroisse : ceux-ci doivent prendre part au discernement, à la prise de décisions, à leur exécution ;
- la prise en compte de la famille comme cellule d'Église, de l'éveil à la vocation religieuse et sacerdotale, des réalités et de l'avenir des jeunes, dans tout projet pastoral ;
- des célébrations et des temps d'amitié qui rassemblent tous les membres de la communauté avec les paroissiens, en des moments significatifs, comme les grandes fêtes liturgiques et la fête patronale.

17. b) **l'esprit doctrinal** : l'annonce de la Parole de Dieu, de la Bonne Nouvelle du Christ est au centre de notre spiritualité, de notre action, de notre liturgie, de notre prédication comme de nos œuvres. Chaque communauté paroissiale aura à cœur de développer cet esprit doctrinal :

- par la formation permanente des pasteurs¹⁴,

¹³ Actes du Chapitre Général des Augustins de l'Assomption, *Plusieurs dons en un seul corps ...pour que le monde croie*, Rome, 1^{er}-22 mai 2005.

¹⁴ *Ratio Institutionis*, n° 171 à 182 ; lire en Annexe II, le texte du P. d'Alzon sur la formation permanente des prêtres.

- dans la catéchèse auprès des enfants comme des adultes,
- par des réunions ou des cours bibliques,
- dans la préparation des enfants, des jeunes, des fiancés, des parents à recevoir les sacrements,
- par la lecture et l'explication des textes du Concile Vatican II, et autres grands textes de l'Eglise,
- par des soirées ou des sessions sur la spiritualité augustinienne et assumptionniste.

18. c) **l'esprit œcuménique** : il s'exprime en termes de dialogue et d'ouverture, dans l'accueil des autres confessions chrétiennes et des religions non chrétiennes, dans l'affirmation éclairée de la foi catholique, selon la tradition transmise par notre longue présence dans l'Europe de l'Est (confession orthodoxe) et en Turquie (terre d'islam). La Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens est un moment particulier de dialogue et de rencontres dans chaque paroisse et dans chaque diocèse.

19. d) **l'esprit social et l'attention aux pauvres** : les réalisations locales, les expériences et initiatives parfois personnelles, les difficultés rencontrées sont nombreuses et anciennes.

Elles oscillent

- entre l'aide ou l'accompagnement d'une part et l'éducation à la liberté d'autre part,
- entre les services gratuits souvent indispensables et la prise en charge de sa vie,
- entre le respect des droits et celui des devoirs,
- entre les nourritures terrestres et les nourritures spirituelles.

L'engagement solidaire avec les pauvres comprend aussi la participation des religieux et des laïcs dans les mouvements et les instances pour la justice sociale. Chaque communauté en charge d'une paroisse est invitée ainsi:

- à créer un groupe ou une commission « Justice et Paix »,
- à travailler avec les services diocésains (Secours Catholique, Caritas, Pastorale des Migrants ou des réfugiés...), les organismes, les associations de solidarité internationales ou propres à chaque pays.

La paroisse assumptionniste est aussi attentive à la participation active des personnes plus pauvres comme membres effectifs de la paroisse et de l'Église.

20. e) **l'internationalité** : l'Assomption est une congrégation internationale. Cette réalité, don du Seigneur, est à vivre et à développer, entre autres initiatives,
- par le jumelage entre paroisses,
 - dans l'accueil de jeunes en formation,
 - par l'appel et l'échange de jeunes volontaires,
 - par la visite et la rencontre de chrétiens de pays différents.
21. f) Animée de la passion du Règne, la paroisse assumptionniste est **missionnaire** et se porte vers les lieux et les personnes les plus éloignées de l'Église.
22. Cette responsabilité partagée et vécue entre religieux et laïcs peut s'épanouir et se concrétiser dans « **l'Alliance laïcs - religieux** ».



Eglise en construction
Paroisse Ste Monique (Nairobi)

III. ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS

I. Pour les Supérieurs Majeurs

23. Au moment d'une nouvelle implantation, si l'évêque nous sollicite d'assumer une paroisse, le provincial en son conseil étudiera cette demande en tenant compte des critères suivants.
24. La vie communautaire constituera un critère fondamental de discernement et de décision pour assumer ou pour quitter une paroisse.
25. Les supérieurs majeurs devront considérer la pastorale paroissiale comme une occasion de vivre pleinement certains aspects du charisme et de la mission assumptionnistes, selon les orientations des chapitres.
26. Pour toute nomination d'un religieux au service d'un diocèse, ils devront s'assurer qu'un contrat soit établi entre le diocèse et la province : ce contrat détermine les devoirs et les droits de chacun dans le temps et l'espace; il s'accompagne, dans certains diocèses, d'une lettre de mission de l'évêque du lieu, élaborée en accord avec le provincial.
27. Comme dans toute mission, la charge de curé ne dure pas indéfiniment. Pour cela, les supérieurs majeurs, en dialogue avec l'évêque local, veilleront à déterminer le nombre d'années du mandat du curé.
28. Ils veilleront à ce que nos implantations paroissiales soient des lieux favorables à la formation des jeunes religieux, des

diacres et des nouveaux prêtres : dans les aspects pratiques et pour l'acquisition d'attitudes pastorales. Ces implantations devraient permettre aussi à des plus anciens de garder une place valorisante pour tous.

29. Ils favoriseront les échanges entre paroisses, les expériences et les insertions pastorales qui ouvrent les religieux à l'internationalité.

II. Pour la communauté en charge d'une paroisse

30. Pendant le chapitre local, la communauté veillera à définir ses orientations communautaires et pastorales, à planifier leur mise en œuvre, en tenant compte de la diversité des apostolats de ses membres et en restant attentive aux orientations du diocèse mais aussi aux priorités de la province et de la congrégation.
31. Le religieux, qui a été nommé curé ou modérateur, coordonne la vie liturgique, spirituelle et pastorale de la paroisse, en accord avec sa communauté religieuse et les laïcs en responsabilité, selon les orientations de l'évêque. Les religieux nommés au service de la paroisse se répartissent les responsabilités et les tâches dans un esprit d'ouverture, de franchise, de fraternité, et de collaboration avec les laïcs.
32. Dans la mesure du possible, chaque communauté en charge d'une paroisse cherchera à développer un aspect de notre charisme et en devenir ainsi une référence dans la province.
33. Dans ce monde où les chrétiens ne se sentent plus liés au principe de la territorialité, la communauté paroissiale veil-

lera à la qualité et à la beauté apportées à l'accueil, aux services rendus, aux célébrations liturgiques, à la formation pour que la paroisse soit un lieu de rassemblement et de mission, spécialement pour les jeunes.

34. Insérée dans une Église locale, la communauté en charge d'une paroisse doit connaître et appliquer les orientations pastorales du diocèse, participer aux rencontres du clergé et entretenir de bonnes relations avec les autres pasteurs.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS DE L'ÉGLISE

- **Concile Vatican II** : Constitutions, Décrets, Déclarations, notamment :
 - *Gaudium et Spes*
 - *Lumen Gentium*
 - *Apostolicam actuositatem*

- **Encycliques et Exhortations Apostoliques**
 - Paul VI, *Evangelii Nuntiandi*
 - Jean-Paul II,
 - *Dies Domini*
 - *Christifideles*
 - Benoît XVI, *Deus Caritas est*

- **Vie Religieuse**
 - Jean-Paul II, *Vita Consecrata*
 - *Mutuae Relationes* (Directives de base sur les rapports entre les évêques et les religieux dans l'Église)

DOCUMENTS AUGUSTINIENS

- *Itinéraires augustiniens*, revue semestrielle éditée par les Orantes de l'Assomption.
- Marcel NEUSCH, A.A., *Initiation à Saint Augustin, Maître Spirituel*, éd. du Cerf, réédité en 2003.

DOCUMENTS DE L'ASSOMPTION

- *Directoire du Ministère paroissial des Augustins de l'Assomption*, Paris 1949.
- Claude MARECHAL, A.A., *Insérés dans une Église locale*, Lettre n°11 (Juin 1996).
- Actes du Chapitre Général des Augustins de l'Assomption, *Plusieurs dons en un seul corps ...pour que le monde croie*, Rome, 1er-22 mai 2005.
- Richard LAMOUREUX, A.A., « *Une force prophétique* ». *Vocation religieuse apostolique et ministère sacerdotal*, Lettre du 1er octobre 2008.
- Nicolas POTTEAU, A.A., *Histoire de la Province de France*, Vol. 1 : *De l'Assomption indivise à l'Assomption des Provinces (1845-1952)*, Cahiers du Bicentenaire d'Alzon 2010, n° 9, 2009.

ANNEXE I

LETTRES DU PERE D'ALZON ET DE SES DISCIPLES A PROPOS D'UNE PRISE EN CHARGE EVENTUELLE D'UNE PAROISSE

**1. A la R. Mère Marie-Eugénie de Jésus, 7 juillet 1853,
Lettres, tome 1, p. 308 (CD B20277)**

Ma chère fille,

Depuis hier, le P. Jérôme est ici. Je vous conjure de faire prier votre communauté, afin que nous connaissions la volonté de Dieu dans cette circonstance. Nous avons longuement causé. Nous nous entendons à peu près sur tout, excepté un point qui est qu'il voudrait faire une Congrégation pour se charger des paroisses, où deux ou trois prêtres pourraient vivre en communauté. Cela me paraît absurde, sauf les cas de missions étrangères et quelques très rares exceptions.

Note 1. Le ministère paroissiale est aux yeux du P. d'Alzon le ministère spécifique du clergé séculier: « Nous ne nous immiscerons donc pas, est-il dit dans la *Règle de l'Assomption*, dans les œuvres auxquelles le clergé séculier semblerait avoir plus spécialement droit ». Ce n'est qu'une situation de fait, l'exil de France après la condamnation de la Congrégation en 1900, qui va ouvrir le débat, en Chapitre général pour ou contre l'acceptation des paroisses et faire admettre dans les Constitutions de 1923 ce ministère. Voir l'étude dactylographiée faite sur ce point pour le Chapitre de 1964.

**2. A la R. Mère Marie-Eugénie de Jésus, 10 juillet 1853,
Lettres, tome 1, p. 309 (CD B20278)**

Ma chère fille,

Le P. Jérôme est parti hier soir; excusez-moi de ne pas vous avoir écrit plus tôt. J'avais, en même temps que sa visite, les examens à l'évêché; aujourd'hui encore, l'ordination de M. Roux-Lavergne, et je me relève de mon lit, après y être resté étendu depuis 11 heures jusqu'à présent. Nous nous sommes entendus sur tout: mêmes idées

philosophiques, théologiques, nous ne faisons pas de politique, même but, acceptation des mêmes moyens. Sur l'office, je pense qu'il faudra en venir à son idée ou ne le réciter que dans les maisons un peu nombreuses, en fixant le nombre. Leur article sur la pauvreté me semble mieux rédigé que le nôtre. Le P. Jérôme m'a proposé de former des couvents pour nous charger des paroisses populeuses. J'ai refusé net, à cause de la lutte probable avec les prêtres séculiers et les évêques. Je n'y ai consenti que pour les missions étrangères, où, à proprement parler, il n'y a pas de paroisse. La seule difficulté est pour le général. Sera-t-il à vie ou pour un temps? Son opinion est conforme à la mienne, mais les siens pensent autrement. Ce sera la chose à débattre. Nous avons mis, de part et d'autre, la plus entière franchise. Je crois qu'il a dû être content de moi. Il repassera par Nîmes au mois d'octobre. Peut-être ira-t-il d'ici à Paris, à cause de vous. Il m'a proposé une réunion générale, l'an prochain. Il voulait que ce fût à Nîmes. J'ai proposé Paris, afin que nous puissions vous avoir à portée, et il y a consenti avec le même sentiment qui me faisait faire la proposition. Toutefois cela ne dépend pas de lui seul. Voilà le résultat résumé de nos conversations, que je développerai de vive voix. Il a été entendu que si nous nous réunissions, un de leurs Pères sera mis à la disposition de vos Sœurs. Il aurait également des sujets précieux à vous confier. Mais qu'y aura-t-il d'ici à un an? Le diable ne nous fera-t-il pas la guerre? Ne nous chassera-t-il pas de Paris?

Adieu, ma fille. Me voilà bien long pour aujourd'hui. Il faut que j'écrive au P. Laurent que je n'ai pas un sou et que, dans ce moment, il m'est impossible de donner ma signature.

E. d'Alzon.

3. Du P. Victorin Galabert au P. François Picard, Constantinople ce 25 septembre 1882

Mon bien Rév. et aimé Père,

J'ai reçu votre dépêche télégraphique du 23 à Constantinople même. Je m'y trouvais depuis trois jours n'ayant pour compagnon qu'un Frère Bulgare et un de nos enfants qui veut être aussi Frère.

Nous nous occupons de l'installation de notre maison. Nous allons modestement; mais vous le savez, une installation dans une ville sans ressources amène toujours de grandes dépenses, quelque petitement

qu'on aille. Je serai probablement obligé de me faire prêter cinq à six cents francs par les Lazaristes; je leur donnerai un billet payable à Paris, qui sera présenté sans frais, à moins qu'ils ne puissent mettre un certain nombre de messes à ma disposition [...] Je suis embarrassé pour l'organisation de notre nouvelle maison. Il faudrait que vous puissiez m'envoyer au moins deux religieux sinon trois. S'ils étaient prêtres, ce serait préférable [...] Demain je dois aller dîner chez Mgr Vanutelli; nous nous entendrons pour notre maison de Constantinople. Il nous laissera la liberté d'agir comme nous le voudrons.

Veuillez me donner votre avis sur une question grave, qui regarde surtout l'avenir. Devons-nous viser à avoir un jour une paroisse? Il ne tardera pas d'être nécessaire d'en ouvrir une dans le quartier où nous nous établissons.

Le vieux Constantinople n'a jusqu'à présent d'autre église catholique que l'église Arménienne de Psammata, gare de banlieue entre la première et la deuxième station du chemin de fer d'Andrinople. Plusieurs familles catholiques des divers rites orientaux et même latines sont éparpillées dans les environs de notre maison. On ne tardera pas à venir nous appeler pour des malades; il faudra aller même les visiter sans être appelés, car il y a beaucoup de mariages mixtes, et le prêtre catholique pourrait bien n'être pas appelé s'il ne se présentait pas de lui-même. Comme vous le voyez le service paroissial se présentera de lui-même. Sans le chercher, faudra-t-il le *repousser* et poser comme principe que nous n'acceptons jamais des *paroisses*, ou bien sans chercher à se faire donner une paroisse, faut-il la laisser venir si elle se présente d'elle-même? [...]

Recevez, mon bien aimé Père, de nouveau mes vœux et souhaits de bonne fête. Croyez que je pense continuellement à vous dans mes prières. N'oubliez pas dans les vôtres celui qui est toujours heureux d'être en N.S.J.C. votre tout dévoué.

ANNEXE II

EMMANUEL D'ALZON ET LA FORMATION DES JEUNES PRETRES

**1. A Dom Guéranger, le 23 février 1857,
Lettres, tome 2, p. 202 (CD B20798)**

Mon Très Révérend Père,

Je ne puis résister plus longtemps au désir de vous témoigner toute mon admiration pour les belles leçons de théologie et de critique ecclésiastique que vous donnez à M. de Broglie. Je présume qu'après les avoir terminées, vous les publierez en volumes et l'*Univers* les proposera au clergé non pas seulement comme modèle du genre, mais surtout comme spécimen de la manière dont il faut aujourd'hui arriver soit à la précision, soit à la connaissance des sources juridiques, aujourd'hui presque entièrement perdues.

Quand vous en aurez fini avec votre adversaire actuel, ne pensez-vous pas, mon Révérend Père, qu'il serait utile de faire quelque chose sur les études théologiques: soit que vous fassiez un traité *ex professo*, soit que vous prissiez quelque livre défectueux, à propos duquel vous diriez ce qu'il est aujourd'hui si nécessaire de dire aux jeunes théologiens? La plupart des professeurs de séminaire, s'ils savent les détails de la théologie, n'auront pas pénétré la substance et surtout n'ont pas cette sûreté de jugement et cette netteté d'expression que la Providence vous a départies à un si haut degré, et dont vous feriez, ce me semble, un bien précieux usage si vous vouliez vous en servir pour apprendre au jeune clergé à étudier la science sacrée en dehors des cours du séminaire.

[...] Voici, sauf meilleur avis, le point où je voudrais me placer. Je suppose que je vienne d'être ordonné prêtre et nommé vicaire dans une petite paroisse; je puis, sauf les veilles de fête, disposer de sept à huit heures par jour pour étudier; j'appartiens à un diocèse dans lequel sont établis les examens de six ans pour les jeunes prêtres; de plus, mon évêque a obtenu du Pape la faculté de conférer les grades de bachelier et de licencié en théologie; je me propose d'aller un jour recevoir à Rome le bonnet de docteur; je veux que mes six ans d'études me servent; je veux profiter de mes loisirs pour devenir un

vrai théologien: comment dois je m'y prendre? Ne croyez-vous pas que fournir des indications à un jeune prêtre dans une situation pareille, serait rendre un service immense au clergé?

Je vous livre humblement ces réflexions et suis, avec le plus respectueux dévouement, mon Très Révérend Père, votre humble et obéissant serviteur.

E. d'Alzon.

23 fév. 1857.

La Thuilerie, à Auteuil, près de Paris.

P.S.: Permettez-moi de vous proposer une autre forme pour les indications que je vous demande. Ce ne sera plus une hypothèse, mais bien la pure et simple vérité.

Depuis quelques années, je suis chargé de présider un bureau d'examens des jeunes prêtres du diocèse de Nîmes. Je suis frappé à la fois et de l'intelligence de la plupart des jeunes examinés, et de la légèreté de leur bagage théologique; pour plusieurs, sans doute, il y a dégoût de l'étude, amour des distractions, facilité à perdre le temps; pour beaucoup, il y a ignorance d'une méthode sûre qui leur fasse recueillir le résultat de travaux trop souvent privés de direction. C'est cette direction que je viens vous demander pour eux.

E. d'Alzon

2. Deuxième circulaire, Nîmes, 1er juin 1874 (E.S., 199)

Mes très chers Frères,

[...]

La science enfle, mais si l'esprit de science et celui de piété vont ensemble, ils se protègent et se soutiennent réciproquement. Or, après la condition de sainteté que je viens de poser, la science me semble indispensable.

Je reconnais que quelques-uns des nôtres n'ont pas toute la science nécessaire; mais ils restent parmi nous. Comme ils pourront tous les jours acquérir, à la différence des prêtres séculiers qui, en général (et je le sais par les examens des jeunes prêtres que je fais subir depuis vingt-cinq ans), n'ont rien de plus pressé que d'oublier en pa-

roisse ce qu'ils ont appris au Séminaire. Les prêtres religieux ont, en vertu de leur vœu de pauvreté, l'obligation stricte de gagner leur pain à la sueur de leur front, et l'étude est une partie essentielle du travail auquel ils sont astreints par la force même des saints vœux. C'est à nous à dissiper les illusions que plusieurs se font à cet égard.

Pour obtenir ce résultat, en dehors des cours qui s'établissent peu à peu, des examens très sévères sont indispensables. Un des nôtres, chargé de préparer le plan d'études, vous proposera d'ici peu à l'ensemble des moyens à prendre pour maintenir la Congrégation à un niveau suffisamment élevé.

Toutefois, permettez-moi une observation à laquelle j'attache de l'importance. En tenant compte de l'insuffisance de quelques-uns des nôtres qu'il faudra subir comme conséquence de commencements difficiles, il serait très dangereux d'admettre que chez nous, en général, on n'étudie pas. C'est une concession qu'il m'est absolument impossible de faire. On n'a pas toujours étudié régulièrement; quelques natures sont paresseuses, incapables, malades; nous les avons, il faut les supporter et en tirer le meilleur parti.

Mais, lorsque j'examine tout le travail fait par le plus grand nombre d'entre nous, je ne puis admettre qu'on n'étudie pas, et beaucoup. Que les études aient besoin d'être dirigées, réglées, pour éviter les inconvénients de la nonchalance, d'une certaine suffisance et de la confusion des idées, c'est évident, et c'est pourquoi un plan d'études se prépare. Ce qu'on en a appliqué depuis deux ans et demi a donné de bien consolants résultats, et nous donne surtout des espérances fondées pour ce que l'on obtiendra plus tard. Voilà ce que je tiens à constater contre certains effrois à mon sens intempestifs et pleins de dangers. Pour moi, je pense que nous sommes arrivés à un moment de notre existence religieuse où aller lentement ne peut qu'être très utile. Nous pouvons nous replier sur nous-mêmes, nous recueillir, et, en considérant que la plupart des jeunes gens que l'on pourrait sévèrement juger sont des novices à qui les études proprement dites sont défendues, prendre des dispositions sévères contre les ignorants, les paresseux, les incapables. On punira les uns, on avertira les autres; il y en aura même d'exclus, s'il le faut [...]

E. d'Alzon.

TABLE DES MATIERES

Préface	3
Introduction	5
Historique du ministère paroissial à l'Assomption	5
I. La raison d'être de l'Assomption en paroisse	9
II. La manière assomptionniste d'être en paroisse.....	13
1. La Vie Communautaire	13
2. Une vie Apostolique Communautaire – « Apôtres pour les fidèles, fidèles avec les fidèles ».....	14
III. Orientations et recommandations	19
I. Pour les Supérieurs Majeurs	19
II. Pour la communauté en charge d'une paroisse.....	20
BIBLIOGRAPHIE.....	22
Documents de l'Eglise.....	22
Documents Augustiniens.....	22
Documents de l'Assomption	23
Annexe I.....	24
Lettres du Père d'Alzon et de ses disciples à propos d'une prise en charge éventuelle d'une paroisse	24
Annexe II	27
Emmanuel d'Alzon et la formation des jeunes prêtres	27

novembre 2009

Agostiniani dell'Assunzione
Via San Pio V, 55
I – 00165 Roma
assunzione@mclink.it